

Investir dans les titres présentant un potentiel de rattrapage

Ces derniers mois, les marchés financiers ont été stimulés par les banques d'émission et les gouvernements afin de sortir l'économie des méandres de la pandémie. Les actions des entreprises technologiques ont le mieux tiré leur épingle du jeu, et en tête, les obligations présentant la meilleure qualité de crédit. Comment cette situation a-t-elle réussi au fonds Raiffeisen (CH) – Focus Interest & Dividend orienté vers les revenus? Nous avons posé la question à son gestionnaire.

Monsieur Zörner, avez-vous pris le train à grande vitesse des géants de la technologie pour compenser les baisses de performance suscitées par la crise?

Même les trains à grande vitesse finissent par s'arrêter en gare. Pour le fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend orienté vers les revenus, je me tourne vers les actions d'entreprises ayant adopté une politique de dividendes solide sur le long terme, qui procèdent à des distributions raisonnables, prévoient une couverture des dividendes suffisante et disposent de la solidité financière nécessaire à cet effet. La plupart des entreprises technologiques ne répondent pas à ces critères, puisqu'elles ne suivent pas une politique de dividendes comparable.

Le fonds souffre-t-il de défauts de paiement dus à la crise?

Non, grâce à mon contrôle rigoureux de la qualité et à une évaluation des risques soignée, depuis sa création il y a bientôt trois ans, j'ai pu préserver le fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend des défauts de paiement. Dans le cadre du contrôle des débiteurs, les critères de qualité suivants sont primordiaux pour moi: une solidité financière, une structure robuste du capital, une stratégie commerciale claire, des perspectives de bénéfices prometteuses et une résistance sur le long terme. En effet, je tiens à m'assurer que par mes engagements, j'expose le moins possible le portefeuille aux risques de défauts de paiements.

Une vision claire de la qualité plutôt qu'une soif aveugle de rendements

Dominik Zörner

Gestionnaire de portefeuille sénior



Dominik Zörner travaille depuis la fin de l'automne 2015 en tant que Senior Portfolio Manager et spécialiste obligations dans la boutique Multi Asset de Vontobel Asset Management, où il est responsable du fonds Raiffeisen (CH) – Focus Interest & Dividend. Il exerce dans le domaine des opérations de placement depuis 2005. Il a notamment acquis son expérience auprès de la Banque Nationale Suisse.

La forte stimulation de l'économie pourrait-elle entraîner une hausse prochaine des taux d'intérêts?

Pour les obligations à moyen et long terme oui, peut-être, si les attentes en matière d'inflation devaient augmenter, par exemple. C'est pourquoi par prudence, je protège le fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend d'une éventuelle hausse des taux, en maintenant une durée courte du portefeuille.

L'évolution de la valeur du fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend de cette année a-t-elle davantage profité à la part d'actions ou à la part d'obligations?

Malgré la forte reprise des marchés, en fin de compte, ces deux catégories de placement apportent une contribution négative à la performance. Près des deux tiers des pertes comptables depuis le début de l'année ne s'expliquent pas des pertes de cours des actions, et en particulier des valeurs cycliques et financières. Le tiers restant provient des pertes de cours des obligations, notamment de celles des pays émergents.

Après les turbulences sur le marché, la chasse à la reprise n'a-t-elle pas encore débuté?

Les obligations d'Etat présentant la meilleure qualité de crédit ont déjà enregistré une forte hausse des cours. Ainsi, leurs rendements ont retrouvé un niveau exceptionnellement bas, comme le montrent les emprunts d'Etat allemands ou suisses par exemple. Les cours des marchés obligataires mondiaux qui affichent des rendements négatifs ont également atteint des niveaux records après la crise du coronavirus et la récession qu'elle a suscitée. En parallèle, les obligations d'autres segments, dans lesquels le fonds Raiffeisen Focus Interest & Dividend investit, présentent un potentiel de rattrapage particulièrement intéressant en ce moment.

De quels segments s'agit-il?

Pour moi, les obligations à haut rendement, mais aussi celles des pays émergents et les obligations de rang subordonné de la zone euro sont les candidats au rattrapage bénéficiant des évaluations les plus attractives. C'est pourquoi je continue à les favoriser dans le Raiffeisen Focus Interest & Dividend. Dans les pays émergents, l'économie renoue avec la croissance après le calme plat dû à la pandémie, comme le montre le fer de lance chinois. Les marchés obligataires locaux ont enregistré de fortes pertes de cours. Ainsi, les rendements obligataires sont plus intéressants dans les pays émergents que dans la plupart des pays industrialisés. La reprise progressive de l'économie mondiale, la faiblesse du dollar et les injections de liquidités durables sont autant d'arguments en faveur des obligations des pays émergents. Les mesures de stimulation marquées et le programme de rachat d'obligations de la Banque centrale européenne devraient avant tout profiter aux

obligations européennes du secteur financier et aux obligations de rang subordonné. Les émetteurs européens d'obligations de rang subordonné se distinguent d'ailleurs par une qualité exemplaire.

Candidats à la reprise bénéficiant d'évaluations attractives pour les obligations et les actions

Quelles sont les actions qui vous plaisent le plus en ce moment?

Dans ma sélection d'actions, comme je l'ai dit, je veille à privilégier une politique de dividendes solides et la qualité des entreprises correspondantes. Beaucoup d'investisseurs inquiets ont perdu de vue ces critères durant la crise, se tournant vers les secteurs défensifs moins dépendants du cycle conjoncturel. Par conséquent, la dynamique des cours des titres à forts dividendes est à la traîne, entraînant une chute brutale des cours. C'est pourquoi je considère que ces titres présentent le potentiel de rattrapage le plus important, dès que l'économie se sera relevée de la crise et que les investisseurs en actions orienteront à nouveau leurs portefeuilles dans cette direction.

De quels titres parlez-vous plus précisément?

A mes yeux, ce sont surtout les actions à forts dividendes des entreprises de la santé, de la finance, des télécommunications et des matières premières qui se sont lancées dans la course au rattrapage. Je pense notamment aux entreprises pharmaceutiques qui développent des moyens efficaces pour lutter contre la pandémie du coronavirus, aux établissements financiers très demandés en tant que donneurs de crédit et assureurs de risques commerciaux. Il s'agit également des exploitants de réseaux mobiles qui profitent de la digitalisation du monde du travail et du déploiement de la 5G, ou encore des producteurs de matières premières aux bilans solides, qui peuvent apporter une protection, même en cas de prévisions inflationnistes accrues. Ces entreprises font partie de mes favoris du moment pour le Raiffeisen Focus Interest & Dividend.

L'environnement incertain n'exige-t-il pas une adaptation de la stratégie de placement que vous suiviez jusqu'ici?

Je continue à suivre le principe qui consiste à investir du point de vue d'un donneur de crédit qui souhaite récupérer l'argent prêté après expiration du délai convenu, accompagné d'une indemnisation appropriée. Même si de nombreux investisseurs sont sceptiques à cause de certains impondérables comme la deuxième vague de la pandémie, le conflit entre les grandes puissances que sont les Etats-Unis et la Chine ou encore les désaccords au sein de l'Union européenne, sur le long terme, je reste convaincu par ma stratégie de placement orientée vers les revenus, les produits d'intérêts et les dividendes.

Les investisseurs du Raiffeisen Focus Interest & Dividend devront-ils se contenter de distributions réduites cette année à cause de la crise?

Ce ne sera pas le cas, même si, comme je l'ai déjà dit, les pertes de cours grèvent la performance dû à l'actuelle

récession. Je n'ai pas perdu de vue le principal objectif de placement du fonds, à savoir atteindre une distribution annuelle stable de 2,5% de la valeur nette d'inventaire pour chaque part du fonds, même pendant la crise du coronavirus. C'est pourquoi il était hors de question pour moi de modifier l'axe principal d'investissement. Comme toujours, j'ai placé les revenus courants des intérêts obligataires et des dividendes dans la caisse de distribution. Même s'il n'est sûrement pas toujours facile pour les investisseurs du fonds de garder leur calme, cette stratégie a porté ses fruits. En effet, la jauge a déjà grimpé au-delà de l'objectif visé. Par conséquent, les investisseurs du fonds pourront se réjouir d'une distribution équivalente à celle de l'exercice précédent.

Pour moi, il s'agit désormais d'exploiter le potentiel de rattrapage décrit. Dans ce contexte, le train est encore loin de s'arrêter de mon point de vue.

Un objectif de placement double: des distributions stables et un maintien du capital sur le long terme



* Aucune garantie. Uniquement à des fins d'illustration. Source: Vontobel Asset Management

Pour obtenir des chiffres détaillés et de plus amples informations sur le Raiffeisen Focus Interest & Dividend, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou vous reporter aux documents connexes (fiche produit, factsheet, KIID) disponibles sous le lien suivant: [raiffeisen.ch/fonds](https://www.raiffeisen.ch/fonds)

Opportunités

- *Distributions régulières*: le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources, la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- *Gestion active*: le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et exerce un contrôle strict des risques basé sur son évaluation de l'évolution actuelle du marché et de ses analyses approfondies d'entreprises.
- *Protection élevée des investisseurs*: le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- *Peut être également sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement*: vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Risques

- *Fluctuations*: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises ou des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- *Produits dérivés et matières premières*: l'utilisation de dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie). Les placements en matières premières peuvent connaître des fluctuations de valeur inattendues à tout moment, les prix des matières premières pouvant être fortement influencés par les interventions des gouvernements.
- *Analyse de la valeur et décision de placement*: ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement prises de manière proactive par le gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- *Valeur des parts*: la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à titre informatif et à des fins publicitaires. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme ni une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. Cette publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ni aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Les clients ne devraient investir dans les produits décrits ici qu'après avoir reçu un conseil à la clientèle approprié ou avoir examiné avec attention les prospectus de vente actuel juridiquement contraignants. Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles ne sauraient notamment être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.